

Toulon, le 7 février 2022

Estelle MALLIET
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement
Tél : 04.94.46.81.98

D.R.E.A.L. PACA
A l'attention du Service Connaissance Aménagement
Durable et Evaluation
Unité Evaluation Environnementale
6 rue Antoine ZATTARA
CS 70248
13331 MARSEILLE CEDEX 03

Objet : Saisine de l'autorité environnementale (Ae) dans le cadre de deux dossiers de demande d'autorisation de défrichement

Références : Dossiers n° 20.391/22 et n° 20.392/22 sur la commune de **GRIMAUD**
Dossiers faisant l'objet d'une mise à disposition du public

Coordonnées : Gildas REYTER (04 94 46 80 26): gildas.reyter@var.gouv.fr
et ddtm-demande-defrichement@var.gouv.fr

P.J. : 1 dossier papier et un dossier numérique (clé USB)

Lettre recommandée avec A.R. n° 1A 169 968 8671 9

En application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de consulter pour avis l'Autorité environnementale (Ae). Cette consultation porte sur un projet de **lotissement** sur la commune de **GRIMAUD**, composée de deux demandes d'autorisation de défrichement distinctes car le demandeur diffère (2 sociétés avec le même représentant et la même adresse) mais il s'agit bien d'un seul et même projet. En particulier, l'étude d'impact est commune aux demandes d'autorisation de défrichement.

Le dossier comprend :

- deux demandes d'autorisation de défrichement (uniquement sur version numérique)
- l'étude d'impact
- l'étude des incidences NATURA 2000

Selon l'article R122-7 II du code de l'environnement, la formulation de votre avis interviendra dans les deux mois suivant la date de réception de cette saisine, date dont vous voudrez bien m'informer par un accusé de réception aux adresses mail suivantes :

gildas.reyter@var.gouv.fr et ddtm-demande-defrichement@var.gouv.fr

J'ai noté que l'avis de l'Autorité environnementale ou l'information relative à l'absence d'informations émises dans le délai sera mise en ligne sur votre site internet :

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRPACA/avis-ae-projets-paca.aspx>.

Je vous transmets avec cette saisine un dossier papier et un dossier en version numérique (clé USB)

L'adjoint au chef du Service Agriculture et Forêt



Gildas REYTER